



MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE

Neuilly-sur-Seine, le 24 mars 2011

Le document de référence 2010 de Bureau Veritas a été déposé le 23 mars 2011 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le Document de référence contient notamment :

- le rapport financier annuel 2010 ;
- le Rapport du Président du Conseil d'administration sur les procédures de contrôle interne et sur le gouvernement d'entreprise ainsi que les rapports des contrôleurs légaux des comptes s'y rapportant ;
- les informations relatives aux honoraires versés au cours de l'exercice 2010 aux contrôleurs légaux des comptes ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

Ce document en version française peut être consulté dans l'espace Information réglementée du site internet de Bureau Veritas (www.bureauveritas.fr/investisseurs), ainsi que sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).

A propos de Bureau Veritas

Bureau Veritas est un leader mondial des services d'évaluation de conformité et de certification. Créé en 1828, le groupe emploie environ 48 000 collaborateurs dans 930 bureaux et 330 laboratoires répartis dans 140 pays.

Bureau Veritas aide ses clients à améliorer leurs performances, en offrant des services et des solutions innovantes pour s'assurer que leurs actifs, produits, infrastructures et processus répondent aux normes et réglementations relatives à la qualité, la santé, la sécurité, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale.

Bureau Veritas est coté sur Euronext Paris (Compartiment A, code ISIN FR 0006174348, mnémonique : BVI).

Pour en savoir plus www.bureauveritas.fr

Contacts

Claire Plais : +33 (0)1 55 24 76 09

Domitille Vielle : +33 (0)1 55 24 77 80

finance.investors@bureauveritas.com

